

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 7 septembre 2021, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin

Est/sont absents:
Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - Poste vacant
Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.
Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-153

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Patrick St-Pierre
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 9 août 2021
- 4 - ADOPTION DES COMPTES
 - 4.1 - Dépenses et salaires d'août 2021
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 5.1 - Don CRJ jeunes ruraux
- 6 - LECTURE DU COURRIER
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Adoption du second projet de règlement no 21-414
 - 7.2 - Dépôt d'une étude sur les implications d'un transfert de territoire municipal régional
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Engagement de crédits: voirie
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Mandat au service d'urbanisme de la MRC: limitation des bâtiments accessoires en zone mixte
 - 12.2 - Demande de dérogation mineure pour Scierie M.S. Bilodeau
 - 12.3 - Engagement de crédits: plan pour un 4 logements
- 13 - LOISIRS & CULTURE
- 14- VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

21-154

3.1 - Séance ordinaire du 9 août 2021

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Martin Boulanger

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

21-155

4.1 - Dépenses et salaires d'août 2021

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Martin Boulanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 261 192.03\$ plus 26 538.75\$ en salaires pour la période 8.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

. Demande de creusage de fossé en face du 440 6e rang.

. Recherche d'un entrepôt pour particulier

. Demande toponymique

21-156

5.1 - Don CRJ jeunes ruraux

ATTENDU QUE Mlle Julianne Fortier de Courcelles participe à la Mini-Expo classique organisée par le club des Jeunes ruraux Bellechasse-Montmagny;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Martin Boulanger

QU'une commandite de 25\$ soit versée au club pour l'organisation de cet évènement.

ADOPTÉE

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21-157

7.1 - Adoption du second projet de règlement no 21-414

Le projet de règlement est présenté par M. le maire

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 207;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 21-414 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No 207 AFIN DE MODIFIER LE ZONAGE DU LOT 4 023 274, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale/secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

ADOPTÉE

7.2 - Dépôt d'une étude sur les implications d'un transfert de territoire municipal régional

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

21-158

9.1 - Engagement de crédits: voirie

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QU'une dépense de 7 000\$ soit autorisée pour pneus de niveleuse, de 5 000\$ pour diesel, de 31 430\$ plus taxes pour réparation gratte sous châssis du camion Freight et de 1850\$ pour aménagement paysager façade de la façade de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

21-159

12.1 - Mandat au service d'urbanisme de la MRC: limitation des bâtiments accessoires en zone mixte

ATTENDU QU'il y a lieu de règlementer la superficie et le nombre de bâtiments accessoires en zone mixte à l'intérieur du périmètre urbain;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE mandat soit donné au service d'urbanisme de la MRC de préparer la documentation visant les modifications à apporter pour que l'article 7.3.3 du règlement de zonage s'applique en zone mixte à l'intérieur du périmètre urbain et revoir les conditions.

ADOPTÉE

21-160

12.2 - Demande de dérogation mineure pour Scierie M.S. Bilodeau

ATTENDU QUE Scierie M.S Bilodeau inc. s'adresse à la municipalité afin d'obtenir l'autorisation de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire avec un revêtement des murs extérieurs constitué d'une toile de plastique ;

CONSIDÉRANT QUE la vocation du garage servira à des fins industrielles et que la municipalité a comme vision d'appuyer et encourager ses entrepreneurs locaux;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté sera implanté en cours arrière et que celui-ci sera peu visible à partir de la rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la situation ne cause aucun préjudice sérieux au voisinage immédiat ;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'affecte pas l'usage ni la densité du sol ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU jugent que cette demande est mineure ;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte la demande de dérogation mineure de Scierie M.S. Bilodeau et autorise l'ajout d'un bâtiment muni de murs extérieurs faits de toile de plastique.

ADOPTÉE

21-161

12.3 - Engagement de crédits: plan pour un 4 logements

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Renaud Gosselin
QU'UNE dépense de 2 000\$ soit autorisée pour confection d'un plan pour un projet d'édifice 4 logements.

ADOPTÉE

13 - LOISIRS & CULTURE

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h00.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.